

Direction Technique Nationale
Secrétariat – Morwena VEYSSIERE
Tel : 01 41 17 44 43 Fax : 01 41 17 44 97
E mail : mveyssiere@ffkarate.fr

Le directeur technique national
à

Mesdames et Messieurs
Les Présidents de ligue

DTN - 10-11 n° 21

Objet : Les stages spécifiques de préparation aux grades

I. PRINCIPES GENERAUX

Mes chers Présidents,

Les modifications apportées à la réglementation des passages de 1^{er} dan, 2^{ème} dan et 3^{ème} dan ont constitué des changements importants dans l'organisation pratique des examens de grade.

Certaines modifications ont porté sur les modalités de notation, d'autres sur les modalités d'évaluation, d'autres encore sur la nature même des épreuves, notamment l'épreuve de kihons.

De l'ensemble de ces modifications, il faut retenir l'obligation des ligues d'organiser 3 fois par an, des stages spécifiques de préparation aux grades.

II. ORGANISATION

Les stages spécifiques de préparation aux grades doivent être mis en œuvre dans chaque ligue trois fois par an, sous **l'autorité du responsable régional des grades**.

Ce dernier a **préalablement** identifié et formé des professeurs de clubs à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation.

Ce sont ces professeurs de clubs ainsi formés qui animent les stages spécifiques de préparation aux grades

Ils ont pour objectifs de mieux former les prétendants aux 1^{er} dan, 2^{ème} dan et 3^{ème} dan aux épreuves des kihon, des ippon kumité et des randori.

III. AVANTAGES RESERVES AUX STAGIAIRES

Les stagiaires qui participent aux stages spécifiques de préparation aux grades obtiennent des points de bonification en vue de leur prochain examen.

Le nombre de points maximal pouvant être obtenus est égal à :

- 3 points pour un passage de 1^{er} dan ;
- 4 points pour un passage de 2^{ème} dan (2 points maximum par saison sportive) ;
- 6 points pour un passage de 3^{ème} dan (2 points maximum par saison sportive).

IV. LE SOUTIEN AUX LIGUES

Pour soutenir les ligues dans la responsabilité nouvelle qui leur incombe, relative à l'organisation de stages de préparation aux grades, la fédération délèguera à chacune d'elles un correspondant. Ce délégué au grade de la DTN les assistera dans la formation : des professeurs qui animeront les stages spécifiques de préparation aux grades.

Il sera désigné par Monsieur Giovanni Tramontini qui vous contactera pour choisir avec vous la date de la venue de ce délégué dans votre ligue.

Je me tiens à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire que vous voudriez connaître.

Bien à vous

Dominique Charré

Charré
Directeur Technique National